1 - Procédure d’enregistrement des utilisateurs

Cliquer sur le bouton **S’inscrire** situé dans l’en-tête du site.

Ce bouton permet d’accéder aux formulaires d’inscription permettant à un utilisateur qui n’aurait pas encore de compte d’en créer un.
A noter que pour créer un compte, il est nécessaire d’appartenir à une entité publique.
Une fois le compte créé, l’utilisateur pourra se connecter au portail (cf partie 3 ci-dessous) et accéder aux fonctionnalités réservées aux utilisateurs inscrits (accès à l’extranet, visualisation et téléchargement des données, …)

Une fois le bouton “S’inscrire” sélectionné, la fenêtre suivante s’affiche :

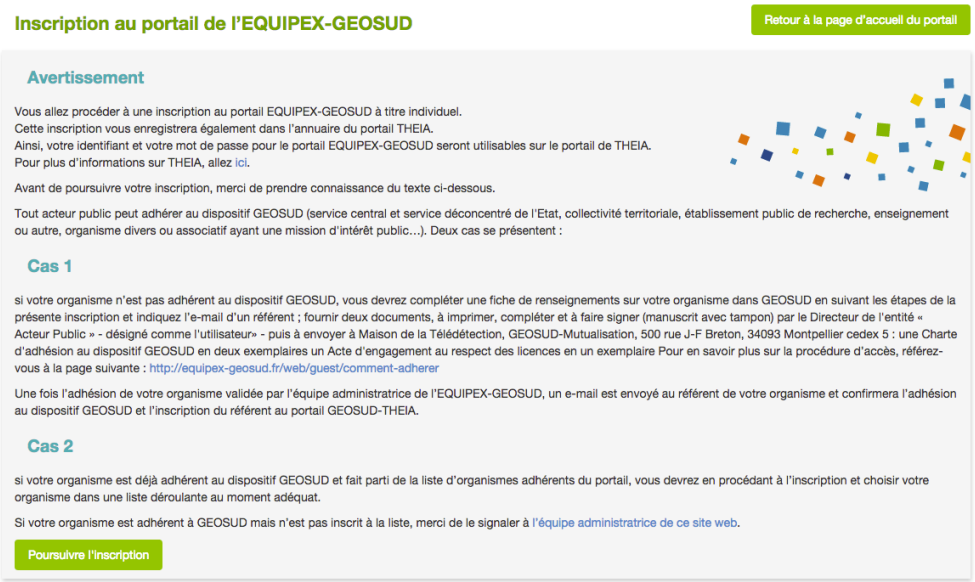

Cette page explicite les conditions à remplir et les étapes à suivre pour s’inscrire sur le portail.
Cliquer sur **Poursuivre l'inscription** pour continuer l’inscription.

La fenêtre suivante s’affiche :

Cette étape permet de vérifier la validité de l’e-mail.

Compléter le champ avec une adresse e-mail valide, puis cliquer sur **Vérifier l'e-mail**.

Le message suivant s'affiche

De plus, un e-mail est envoyé à l'adresse saisie précédemment :

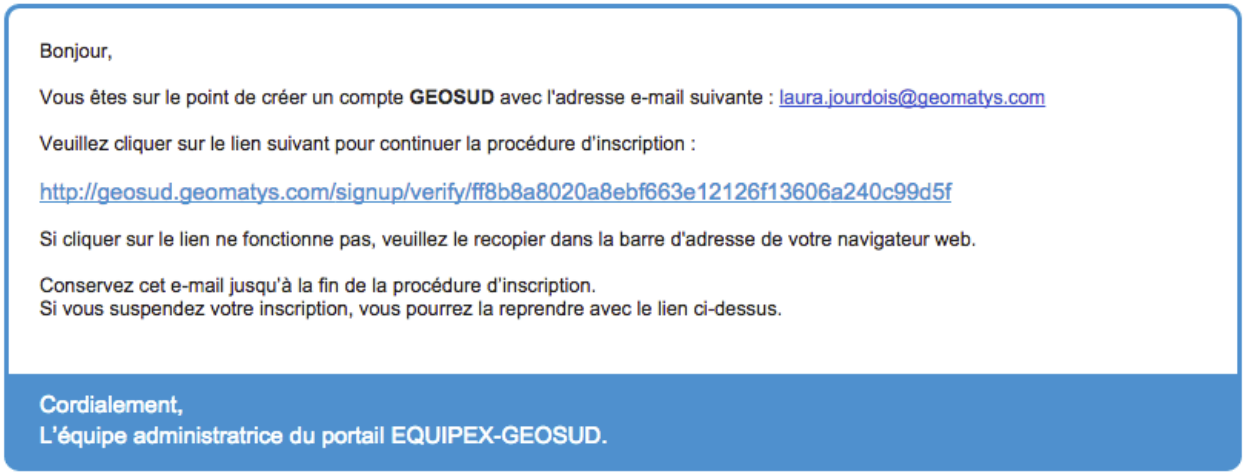

Cliquer sur le lien présent dans l'e-mail afin de poursuivre l'inscription.
NB : La réception de l'e-mail de confirmation ne prend que quelques minutes. Si aucun e-mail n'est reçu, il est possible que celui-ci ait été placé dans le dossier "spam".
Si ce n'est pas le cas, contacter l'équipe technique de Geosud en se rendant à l'adresse suivante : http://equipex-geosud.fr/web/guest/contacts

Une fois le lien présent dans l'e-mail sélectionné, un nouvel onglet du navigateur s'affiche permettant de poursuivre l'inscription :

Afin de poursuivre l'inscription, il est nécessaire de sélectionner son entité. Trois cas sont alors possibles :

- L'entité n'est pas adhérente à Geosud. Il est alors nécessaire de l'y inscrire. cf. Cas 1 : L'entité n'es pas adhérente à Geosud

- L'entité est adhérente mais n'est pas présente dans la liste des entités. Contacter l'équipe administrative de Geosud en se rendant à l'adresse suivante : http://equipex-geosud.fr/web/guest/contacts

- L'entité est adhérente et est présente dans la liste. Sélectionner l'entité et poursuivre l'inscription. cf. Cas 2 : L'entité est adhérente à Geosud

Cas 1 : L'entité n'est pas adhérente à Geosud

Si l'entité de l'utilisateur n'est pas présente dans la liste des entités adhérentes, il est nécessaire de la créer. Pour cela, cliquer sur le lien **Créer sa fiche de renseignement dans le portail EQUIPEX-GEOSUD :**

Ce lien permet d'accéder au formulaire de l'inscription de l'entité :

Compléter ce formulaire en complétant les champs.
A noter que le référent est la personne en charge de la validation des comptes des utilisateurs de son organisme.

Une fois les champs du formulaire complétés, cliquer sur le bouton **Créer.**

La page suivante s'affiche :

Inscription au portail de l'EQUIPEX-GEOSUD

Retour à la page d'accueil du portail

Adhésion à GEOSUD

Vous allez procéder à l'adhésion de votre structure au dispositif GEOSUD.
L'adhésion à GEOSUD est obligatoire avant de bénéficier des services prévus.

Cette adhésion ne prend effet qu'une fois que votre dossier a été instruit par l'équipe administratrice de l'EQUIPEX-GEOSUD. Ce dossier se compose de deux documents : la charte d'adhésion et un acte d'engagement. Ceux-ci doivent être signé par le directeur de l'entité et envoyé par voie postale à l'équipe administratrice de GEOSUD.

a. Généralités Tout acteur public peut adhérer au dispositif GEOSUD (service central et service déconcentré de l'Etat, collectivité territoriale, établissement public de recherche, enseignement ou autre, organisme divers ou associatif ayant une mission d'intérêt public…) . Deux documents sont à imprimer, compléter (si possible avec des outils informatiques après avoir enlevé le surlignage jaune) et à faire signer (manuscrit avec tampon) par le Directeur de l'entité « Acteur Public » - désigné comme l'utilisateur » - puis à envoyer à Maison de la Télédétection, GEOSUD-Mutualisation, 500 rue J-F Breton, 34093 Montpellier cedex 5
   - une Charte d'adhésion au dispositif GEOSUD à télécharger, compléter et envoyer en deux exemplaires (dont l'un sera retourné à l'adhérent, après signature par Irstea) : en signant la présente charte, l'utilisateur certifie être un « utilisateur GEOSUD autorisé » : Charte d'adhésion d'un acteur public au dispositif GEOSUD de Mutualisation
   - un Acte d'engagement au respect des licences à télécharger, compléter et envoyer en un exemplaire : Acte d'engagement d'un acteur public au respect des licences attachées aux produits GEOSUD - version 07-2013

   Dans le cas de l'adhésion d'associations qui ne seraient pas reconnues officiellement "d'utilité publique", un document justificatif de leur mission de service public sera demandé, par exemple une copie de la convention liant l'organisme solliciteur à un service de l'Etat ou à une collectivité territoriale.

b. Comment compléter les documents d'adhésion ? Remplir les parties surlignées en jaune, ôter le surlignage et retourner en deux exemplaires originaux avec signature manuscrite et cachet de l'utilisateur.
   - Charte d'adhésion au dispositif GEOSUD de mutualisation de l'imagerie satellitaire entre acteurs publics :
     Au sein de la structure adhérente, un correspondant, responsable et interlocuteur privilégié du Dispositif GEOSUD de mutualisation, est désigné.
   - Acte d'engagement de l'acteur public au respect des licences :
     Tout « utilisateur-adhérent » au dispositif GEOSUD peut mettre des produits GEOSUD qu'il a téléchargés à disposition d'un tiers œuvrant pour lui, soit en qualité de prestataire dans le cadre d'actions publiques non commerciales, soit en qualité de partenaire d'un projet de recherche sans caractère commercial direct (exemple : développement de méthodes, production de connaissances). L'utilisateur devra, selon les cas, faire signer au prestataire / partenaire : un « acte d'engagement de prestataire de service » pour l'utilisation de données GEOSUD ou un « acte d'engagement de partenaire de recherche » au respect des licences attachées aux produits GEOSUD et retransmettre ces documents auprès du dispositif GEOSUD à l'adresse suivante : Maison de la Télédétection, GEOSUD-Mutualisation, 500 rue J-F Breton, 34093 Montpellier cedex 5

c. Engagement pour un prestataire de service Acte d'engagement d'un prestataire de service au respect des licences et obligations contractuelles attachées aux produits GEOSUD :
   Acte d'engagement d'un prestataire de service au respect des licences attachées aux produits GEOSUD - version 07-2014

d. Engagement pour un partenaire de recherche Acte d'engagement d'un partenaire de Projet de Recherche au respect des licences et obligations contractuelles attachées aux produits satellitaires diffusés dans le cadre du dispositif GEOSUD :
   Acte d'engagement d'un partenaire de projet de recherche au respect des licences attachées aux produits GEOSUD - version 07-2014

Vous pouvez télécharger à tout moment les documents sur le site web de l'EQUIPEX-GEOSUD, rubrique "Comment adhérer?".

Poursuivre l'inscription

Cette page présente les conditions d'adhésion d'un organisme à Geosud et contient les liens de téléchargement des documents obligatoires.

En effet, afin de terminer l'inscription de l'organisme, il est nécessaire que le directeur de l'entité complète et signe les documents suivants :

- la charte d'adhésion au dispositif Geosud
- l'acte d'engagement relatif au type d'entité (acte d'engagement d'un acteur public, acte d'engagement d'un prestataire de service ou acte d'engagement d'un partenaire de projet de recherche).

Cliquer sur le lien **Charte d'adhésion d'un acteur public au dispositif GEOSUD de Mutualisation** ainsi que sur le lien **Acte d'engagement au respect des licences attachées aux produits GEOSUD** correspondant au type d'entité.

Les documents vont alors se télécharger sur l'ordinateur.
Ouvrir les documents avec un logiciel de traitement de texte puis compléter les parties surlignées en jaune. Enlever le surlignage puis imprimer ces documents.

Une fois les documents signés, il faut les renvoyer par voie postale aux équipes administratives de Geosud à l'adresse suivante :

Maison de la Télédétection, GEOSUD-Mutualisation,
500 rue Jean-François Breton,
34093 Montpellier cedex 5

Un e-mail de confirmation sera envoyé au référent de l'entité lorsque celle-ci aura été validée.

Cliquer sur le bouton **Poursuivre l'inscription** pour continuer l'inscription.

L'organisme est créé provisoirement et apparaît maintenant dans la liste des entités adhérentes.
Il sera officiellement validé lorsque les documents signés auront été reçu par les équipes administratives de Geosud. L'utilisateur peut alors poursuivre son inscription.

Cas 2 : L'entité est adhérente à Geosud

Si l'entité est adhérente à Geosud, elle est disponible dans la liste déroulante **Entité adhérente.**

Sélectionner l'entité dans la liste. Le formulaire d'inscription d'utilisateur s'affiche alors :

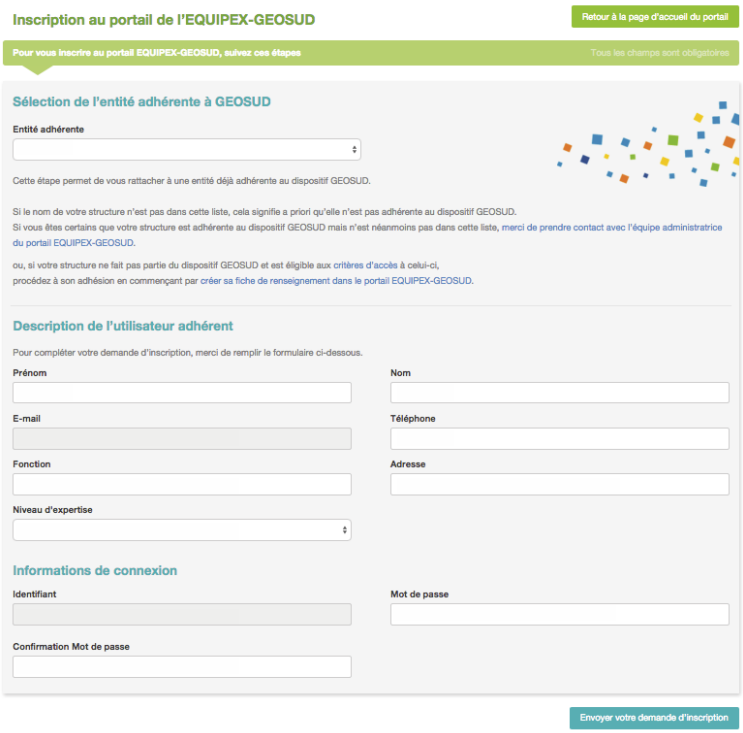

Compléter les champs descriptifs.
Les champs e-mail et identifiant sont complétés automatiquement avec l'e-mail renseigné au début de l'inscription. Ces champs ne peuvent pas être modifiés.
L'adresse est complétée automatiquement avec l'adresse de l'organisme mais reste modifiable.

Une fois tous les champs renseignés, cliquer sur le bouton **Envoyer votre demande d'inscription**.

L'écran suivant s'affiche :

Une demande de confirmation est envoyé au référent de l'organisme sélectionné. Celui-ci va alors valider le compte utilisateur créé.
Cliquer sur **Retour Geosud** pour revenir au site.

Lorsque le référent à valider le compte, l'e-mail suivant est envoyé :

Cher Laura Jourdois,

Vous avez demandé la création d'un compte sur le portail www.equipex-geosud.fr.
Le référent de votre entité Geomatys2 a accepté votre demande.
Vous pouvez dès à présent vous connecter sur le portail en utilisant votre login et mot de passe choisi précédemment.
Pour tout problème, merci de contacter l'administrateur du portail admin@equipex-geosud.fr

Bien Cordialement
L'équipe d'administration du portail Equipex-GEOSUD

Un e-mail de demande de création de compte Théia est également envoyé :

Bonjour,
Vous avez effectué une demande de création de compte avec l'adresse email suivante : laura.jourdois@geomatys.com

Veuillez cliquer sur le lien suivant pour valider la création de votre compte :
https://sso.kalimsat.eu/theia/app/register/regConfirm.xhtml?confirmation=561780bb-f1c0-4f34-8b4a-29047a1bc4f8&userName=laura.jourdois@geomatys.com

Si cliquer sur le lien ne fonctionne pas, veuillez le recopier dans la barre d'adresse de votre navigateur web.

Hi,

You have created an account with following email : laura.jourdois@geomatys.com

Please click the following link to confirm your registration. If clicking the link doesn't seem to work, you can copy and paste the link into your browser's address window.
https://sso.kalimsat.eu/theia/app/register/regConfirm.xhtml?confirmation=561780bb-f1c0-4f34-8b4a-29047a1bc4f8&userName=laura.jourdois@geomatys.com

Best Regards,
Theia dev team

L'inscription a Théia est nécessaire afin de pouvoir s'authentifier par la suite au portail Geosud.

Cliquer sur le lien présent dans l'e-mail. Un nouvel onglet du navigateur s'affiche sur la page de confirmation d'enregistrement à Théia :

Recopier les caractères du captcha dans le champ texte présent dans la fenêtre puis cliquer sur **Confirmation de l'enregistrement.**

L'enregistrement aux services de Théia est maintenant confirmé et le message de confirmation suivant s'affiche :

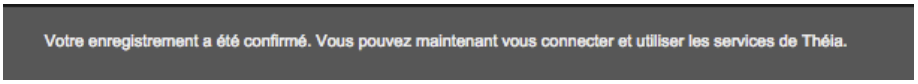

Fermer l'onglet.

L'inscription est maintenant complète. Il est alors possible de se connecter au portail Geosud (cf. 3 - Connexion des utilisateurs)

2 - Validation des comptes utilisateurs

NB : Cette partie concerne le référent d'une entité.

Lorsqu'un nouvel utilisateur crée un compte, le référent de l'organisation reçoit un mail.

Cliquer sur le lien pour accéder à l'interface de validation des comptes utilisateur.

Un tableau présente les comptes en attente de validation. Cliquer sur le bouton **Valider** pour valider le compte.

3 - Connexion des utilisateurs

Cliquer sur **Se connecter** afin de s'identifier :

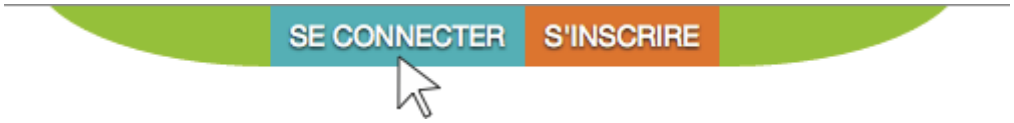

La connexion se fait via le portail Théia. Une redirection va donc être effectuée :

Compléter le formulaire de connexion avec les identifiants : E-mail et mot de passe. Puis cliquer sur **Connexion**.

Cliquer ensuite sur **Accepter** pour confirmer la connexion :

La redirection vers le portail Geosud est automatique.

L'entête du portail indique maintenant le message **Bienvenue + l'email de l'utilisateur**.

L'email est un lien. Cliquer dessus afin d'accéder au compte de l'utilisateur connecté.